Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Mausson - Tome II

Mausson, h. et chât. en ruine, c^{ne} de *Landivy,* à 4 kil. S.-O. du bourg. — *Mauson,* 1425 (Arch. nat., JJ. 173, n° 115). — *Mauchon,* 1432. — *La maison et court de Mauczon, laquelle est le principal hébergement de la terre et seigneurie de Landivy,* 1478 (Chart. de Goué). — Château, chapelle, étang (Jaillot). — Ham. et m^{in} (Cassini). — Le ruiss. de Mausson est un affl. de la Futaie ; long., 7.040 m. — « Château à l'antique et bien fortifié, situé sur un ruisseau qui forme trois étangs et fait aller quelques moulins » (Davelu). — Seigneurie mouvante de la châtellenie de Pontmain, devenue elle-même châtellenie par son union dès le XV^{e} s. avec Landivy, s'étendant sur Landivy, Saint-Mars-sur-la-Futaie, Pontmain. Les Romilly se titrèrent au XVII^{e} s. marquis de Mausson. Le promontoire qui s'élève abrupt en face de la Bretagne, dominant le cours de l'Airon et le passage du Pont-Dom-Guérin, cerné encore à l'Est par un fort ruisseau, était destiné à servir d'assise à un château fort. D'épaisses murailles dominant le roc sur la vallée, de larges fossés creusés au ras des murs dans la partie accessible, rendaient la place redoutable et facile à défendre. Les tours sont tombées et les courtines ont été découronnées au midi ; tout a été rasé à l'O. jusqu'au côté gauche de l'ancien châtelet qui défendait le pont-levis. Les côtés N. et E. subsistent seuls, tels qu'ils furent relevés au XVI^{e} s. sur les anciennes bases. La façade du midi a même ses ouvertures étagées, porte, fenêtre et fronton, encadrées d'assez jolies sculptures de la Renaissance, ou de moulures et d'accolades. Dans l'angle N.-E., un escalier étroit pratiqué dans l'épaisseur des murailles descend jusqu'au fond des fossés. Restitué par l'imagination tel qu'il était avec ses hautes tours, ses toits pointus, sa masse imposante, le château formait dans ce paysage de rochers, de collines boisées, d'étangs et d'eaux rapides, un tableau, non pas gracieux comme on l'a dépeint quelquefois, mais d'une sombre poésie. Si Mausson — nom mal sonnant — est un nid, il dut en sortir des aigles et des vautours plutôt que des colombes.

Les seigneurs se disaient fondateurs de l'ermitage de Saint-Clair. Ils avaient aussi une chapelle domestique, dont on demande la conservation en l'an XII et dont il ne reste plus traces.

La forteresse était occupée en 1424 par des partisans français qui, agissant de concert avec les petites garnisons du voisinage, faisaient des courses en Normandie. Les bruits de la bataille de Verneuil (17 août 1424) leur vinrent contradictoires comme toujours. Unis avec leurs amis du Parc-d'Avaugour, ils formèrent une petite bande de soixante-dix à quatre-vingts hommes et coururent du côté de Vire et de Bayeux pour avoir des renseignements précis et tenter aussi quelque coup de main. A la Ferrière-Hareng, ils s'emparèrent d'un vieux gentilhomme, le menèrent dans un bois « et le firent jurer qu'il diroit vérité, en lui demandant s'il savoit aucune chose de nouvel. » Le gentilhomme avoua qu'il avait ouï dire que les Français « avoient esté desconfiz à Vernuel, dont ilz furent très courrouciez. » Les partisans, sans se décourager, se firent conduire par leur prisonnier à l'abbaye de Thorigny et l'assiégèrent. Jean V, duc de Bretagne, aurait, dit-on, ordonné en 1431 la destruction du château de Mausson, mais avant le 17 janvier 1432, Thomas de Wilugby recevait mission de s'en emparer et il figure encore en 1439 au nombre des places françaises de la région, avec la Gravelle et Montaudin.

Reconstruit dans la première moitié du XV^{e} s. le château restait une demeure redoutable, où les officiers de la châtellenie de Pontmain n'osaient aller saisir les gens de Guy de Scépeaux, accusés « de violences, de dégâts, embrasements des forges et moulins du seigneur de Goué », 1560. Le curé de Landivy témoigne d'ailleurs en 1577 que son paroissien « reprenoit tous les malfaiteurs, les faisant punir par justice suivant leurs démérites ».

Au XVIII[e] s., on embellit quelque peu cette sombre résidence par la plantation d'un parc. Un détachement républicain résidait à Mausson au mois de fructidor an VII. Tout est délaissé aujourd'hui, et la ligne de tramway de Landivy à Laval, dont les terrassements ont ébréché le roc de Mausson, bravera bientôt sans danger le vieux château féodal.

Seigneurs : François de Scépeaux, fils de Jean de S. et de Louise de la Haie, chambellan du roi, du chef de Marguerite d'Estouteville, sa femme, fille de Michel d'E. et de Marie de la Roche-Guyon, 1476, 1484. — Guy de Scépeaux, marié : 1° à Jeanne de Longwy ; 2° à Jeanne de la Rivière. — Guy de S., issu du premier lit, construisit le château, hérita en partie de Philippe de Montespédon, veuve de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, 1577 ; il avait épousé : 1° Mathurine Anger de Crapado ; 2° Charlotte de la Marzelière. — Guy de S., capitaine de cinquante hommes d'armes, mari de Marie de Rieux, tué en Poitou au service d'Henri IV, 1597. — Henri de Gondi, duc de Retz, mari de Jeanne de Scépeaux, fille unique. Robert de Scépeaux, son oncle, paraît aussi avec le titre de seigneur de Mausson en 1623, 1638. Mais la terre fut vendue par Catherine de Gondi, fille des précédents, mariée à Pierre de Gondi, à François de Romilly, marquis de la Chesnelaie, mari de Charlotte de Poillé, avant 1641. Le juge de Mayenne donne décret de prise de corps contre le nouveau seigneur, à la requête de Simonne Mauclerc, femme de Guillaume Maupillé, 1658. — Louis de R., marié : 1° à N. d'Entremont, dont une fille, « qui faillit estre enlevée d'un grand seigneur qui les alla voir à Ardanne », 1688, et qui épousa Guillaume-François de l'Hôpital ; 2° à Élisabeth-Gabrielle de Belleforrière de Soyecourt, laquelle veuve se remaria au mois de septembre 1713 en la chapelle de Mausson à Joseph-Joachim du Matz de Brossay, au grand mécontentement de son fils, Charles-Adolphe de R., qui mourut sans enfants. — Pierre-Jean d'Alba, seigneur de la Ferté, mari de Charlotte-Eugénie de Valory, demeurant à Pontivy, acheta Mausson le 22 août 1771 de Marie-Louise Eynard de Ravannes, femme de Raymond de Galucey de l'Hôpital. — Jean-Pierre A., fils du précédent, était capitaine au régiment des dragons de Monsieur en 1789, colonel de la milice bourgeoise de Landivy, et veuf en 1796 de Marie de Neelz, demeurait à Rouen. « L'émigré d'Alba », peut-être son fils, fut tué dans une affaire au moulin de Gilot, 1795. En 1812, les propriétaires sont : Eugénie-Bonne d'Alba, femme de M. de Cyrème ; Milite-Jeanne d'Alba, baronne d'Aboville ; Pancrace-Malachie d'Alba de Mausson, disparu dans la campagne de Russie.

Ch. Pointeau, *Certificats,* p. 111-113. — Chart. de Goué. — Arch. de la S., B. 1.231. — G. de Corson, *Pouillé de Rennes,* t. III, p. 505. — Arch. de la M., L. 65. — Paris-Jallobert, *Reg. par. de la Bazouge-du-Désert,* p. 39. — Bibl. de l'École des Chartes, 1898.